

Région

Mayenne



Rémi Hagel  
remi.hagel@aveniragricole.net

# Le syndicat Rouge des Prés s'ouvre à tous

ALLAITANT /// Le syndicat départemental veut réunir toute la famille des éleveurs, et pas seulement les sélectionneurs. Les dispositions d'adhésion ont été modifiées et l'appel est lancé :

**D**amien Clémenceau, le président du syndicat des éleveurs Rouge des prés de la Mayenne, en est persuadé : "On ne fait qu'une famille, on doit éviter les ségrégations". Or, jusqu'à présent, pour adhérer au syndicat, il fallait être adhérent à l'organisme de sélection. Cela mettait à l'écart de facto une partie des éleveurs. "Ils font appel à la génétique, mais ne sont pas diffuseurs. Ils sont pourtant autant motivés et passionnés que les autres". Pour le président, cette fracture est dommageable pour le syndicat, qui a tout intérêt à créer une dynamique et à trouver du sang neuf. "Plus on est nombreux, plus il y a de l'émulation, plus on favorise les



De nouvelles têtes sont venues assister à l'assemblée générale qui se tenait le 21 février à Château-Gontier.

échanges" argumente Damien Clémenceau. Le syndicat a donc levé l'obligation d'adhésion à l'EOS, et conditionne seulement à l'enregistrement à l'état civil bovin. Une soixantaine d'éleveurs supplémentaires sont concernés. Un courrier d'invitation a été envoyé à tous pour l'assemblée générale qui se tenait mardi. Quatre nouvelles personnes (sur une vingtaine présentes) sont venues, ce qui

est déjà un bon début. Les efforts se poursuivront en ce sens, notamment avec une porte-ouverte.

## AOP en progrès

En Mayenne, 54 élevages approvisionnent la filière AOP Maine-Anjou. C'est le 2<sup>e</sup> département, après le Maine-et-Loire (68 cheptels). En 2011, 2054 animaux AOP ont été abattus, dont 553 Mayennais.

Des chiffres en progression par rapport à 2010 : 1861 animaux, avec 444 Mayennais. La grille de prix va être rehaussée de 12 à 15 ct au cours des prochaines semaines, amenant un R= à 3,73 € (avec un maximum de 3,83 €). Aujourd'hui que les cours sont porteurs, certains se posent des questions. Mais, "les filières, il ne faut pas y aller que quand ça va mal. Le plus dur est de les maintenir quand

## La docilité sélectionnée

Un vaste programme est lancé sur trois ans par l'Institut de l'élevage, pour sélectionner des souches d'animaux dociles. "On a de plus en plus de grands troupeaux et de moins en moins de main d'œuvre" explique Pierrick Batard, de Clasel Bovins viande. "La Rouge des prés est réputée calme, au point que c'est un caractère qu'on a un peu négligé" poursuit Damien Clémenceau, le président du syndicat mayennais. Appel est donc lancé aux volontaires, pour soumettre leurs veaux à une observation lors de la pesée et du pointage. En effet, on a constaté qu'un "jeune bovin qui est nerveux le reste quand il est adulte". Si les motifs de la proposition semblent pertinents, les éleveurs restent sceptiques, et le font savoir. "Au pointage, cela peut être crédible, mais pas à la bascule !". "Si ça fait deux heures que les veaux sont éloignés de leur mère, ils ne vont pas rester en place". On peut penser que le protocole s'affinera. L'objectif est d'enregistrer 5000 veaux par race.

ça va mieux" commente Jean-François Itier, de l'EOS. L'idée est avancée de récompenser les éleveurs qui apportent le plus régulièrement (proportionnellement à leur élevage).

Rémi Hagel